

Réf: Dossier 354392

Avis de constitution

SOCIETE « DOSSO IMMOBILIER » en abrégé « D.I »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA  
BELLEVILLE 2, lot : 3559; ILOT : 405., Lot 3539, Ilot 405

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 09/10/2024 reçus par Me DEBEY Jean Thierry, Notaire, enregistrés , le 17/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOSSO IMMOBILIER » en abrégé

« D.I »

Objet : - Construction ,  
- Location et gestion immobilière.

Et pour la réalisation de l'objet social :

• l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux .

la prise en location gérance de tous fonds de commerce

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directe ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement .

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA  
BELLEVILLE 2, lot : 3559; ILOT : 405., Lot 3539, Ilot 405

Dirigeant(s) M DOSSO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12219 du 27/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72670/GTCA/RC/2024 du 27/11/2024

